



Le Directeur du Centre Hospitalier de Chartres,

Vu la décision de Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de Chartres, en date du 27 janvier 2025 portant ouverture d'un concours professionnel permettant l'accès au grade de cadre supérieur de santé et au grade de cadre supérieur de santé paramédical de la fonction publique hospitalière,

ARRÊTE

Article 1 : Les candidat(e)s dont les noms suivent, sont admis(es) à concourir :

COYAU Lynda
DANIEL Carole
DUPIN Barbara
FAJRI Bouchra
PERDIGON Rozenn
PRADELLE Sébastien
RHARZALE Nor Eddin

Article 2 : Le Directeur chargé de la Direction des Relations Humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Chartres, le 3 avril 2025

Pour Le Directeur-Adjoint de la Direction des Relations Humaines,
Par délégation, la Responsable du Pôle développement social



Bérengère TALMANT